

CHAPITRE 5

INQUIÉTUDES À PROPOS DE L'AVENIR DU RÉSEAU FERROVIAIRE

Au début de l'audience du 18 février 1992, le président du Comité a exprimé l'avis unanime des membres en disant que les services de fret assurés par des transporteurs publics devront rester disponibles aux industries et aux entreprises entre Truro et Sydney tant que le besoin s'en fera sentir.

À cet égard, certains des témoins qui ont comparu devant le Comité - représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, de partis politiques de la province, des collectivités touchées, des expéditeurs et d'autres intéressés - ont dit craindre pour le maintien de la ligne Truro-Sydney si elle était vendue à un exploitant du secteur privé. Certains s'opposent catégoriquement à la vente; d'autres, sans s'y opposer absolument, ont formellement exigé une quelconque garantie que la ligne continuerait à être exploitée même si une entreprise privée l'abandonnait. On trouvera ci-dessous des exemples de témoignages à ce sujet.

Les représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, de même que des partis libéral et néo-démocrate de cette province, se sont tous opposés au projet de vente. Ainsi, pour l'honorable Ken Streach, ministre des Transports et des Communications, le CN doit continuer à exploiter la ligne tant qu'il n'aura pas prouvé qu'un autre exploitant offrira un meilleur service et tant que le gouvernement du Canada n'aura pas garanti le maintien de la voie.

Les expéditeurs touchés ont aussi fait part de leurs appréhensions. M. Thomas Hall, président et directeur général de Stora Forest Industries Limited, a souligné que « l'existence d'un service ferroviaire efficace, efficace et fiable est absolument essentielle, absolument indispensable au maintien des activités économiques de la Nouvelle-Écosse et à l'essor de l'économie de la région ». Il a été jusqu'à dire que sans service ferroviaire, toute la région régresserait d'environ 40 ans, peut-être même plus. Selon M. Hall, d'autres moyens de transport pourraient répondre aux besoins actuels et futurs de son entreprise, mais les autres modes de transport et de distribution ne sont ni aussi rentables ni aussi commodes pour un grand nombre de produits, du point de vue de l'expéditeur comme du destinataire. À son avis, il faut absolument garantir le service ferroviaire. C'est pourquoi, selon lui, l'inventaire matériel doit être préservé et gardé sous surveillance pour pouvoir être transféré au cas où l'exploitant du réseau secondaire cessait ses activités.

De même, M. Jack Coffin, directeur des services commerciaux à la Sydney Steel Corporation (Sysco), a déclaré que la ligne Truro-Sydney est essentielle à la rentabilité et à la survie de son entreprise. En effet, les rails qu'elle fabrique sont vendus en longueurs standard de 78 pieds, qu'il est presque impossible d'expédier par un autre moyen de transport. Selon M. Coffin, cette voie ferroviaire qui est vitale pour sa société doit être maintenue en exploitation. Si elle était vendue à un exploitant indépendant, des mesures de protection devront être prises, souligne-t-il, pour garantir que le service y sera assuré quoi qu'il arrive.